



Le logement accompagné s'adapte aux familles monoparentales

Dans son magazine *Action Habitat* n°55, qui vient de paraître, l'Unafo consacre un dossier au logement des familles monoparentales. Les familles monoparentales ont plus que doublé en 30 ans, et se trouvent souvent en situation de grande précarité. Les acteurs du logement accompagné adaptent leur bâti mais aussi leurs pratiques, en développant des partenariats sur le terrain.

Les familles monoparentales sont à la fois, de plus en plus nombreuses en France, mais aussi de plus en plus précaires. Les adhérents de l'Unafo constatent en effet sur le terrain une hausse de la vulnérabilité de ces foyers qui cumulent souvent des problématiques de logement, d'insertion, d'éducation et parfois de sécurité (conjoints violents).

Les services de l'Etat tendent à orienter ces familles vers le logement accompagné, compte tenu de sa capacité à fournir un toit et un accompagnement adaptés à leur besoin. Si le secteur a su s'adapter à cette nouvelle demande, la réflexion doit être menée lors de la programmation de nouveaux projets avec notamment davantage de T1Bis avec un coin spécifique pour accueillir ces familles. Mais cela n'est pas sans soulever des questions sur l'équilibre économique de ces structures.

Il est ainsi parfois envisagé la création de structures dédiées à l'accueil de femmes seules avec enfants. Mais, sur le terrain, il ressort que la mixité s'avère particulièrement efficace lorsqu'il s'agit de familles monoparentales.

Un réseau de partenariat important

L'accompagnement des familles monoparentales est un mélange d'insertion, de recherche d'emploi, de gestion du foyer, d'éducation et de protection de l'enfance. Cela oblige le gestionnaire à mettre en place un réseau de partenaires encore plus impliqués localement. Car si pour la partie insertion, les partenaires sont les mêmes que pour les autres publics, le soutien à la parentalité ou l'aide aux femmes victimes de violence nécessite la mise en place d'autres actions.

Une attention de chaque instant est indispensable pour les acteurs de terrain, car les problématiques se cumulent avec parfois aussi des situations d'addictions, ou des conjoints violents pas toujours éloignés, des situations de maltraitance suspectées d'enfants...

Des familles qui évoluent

Il est également fréquent que la composition familiale évolue avec l'arrivée d'un nouvel enfant, aussi le gestionnaire doit trouver des solutions rapides de sortie mais cela ne peut se faire que si les questions d'emploi et de garde ont pu être réglées de manière durable.

« Si le parc n'est pas forcément adapté pour accueillir des familles, on voit bien que les gestionnaires sont pleinement mobilisés pour s'adapter à ce besoin grandissant de la société française, même si l'exercice a ses limites », résume Arnaud de Broca, le délégué général de l'Unafo.

* * *

A propos du logement accompagné

Le terme de logement accompagné recouvre toutes les solutions de logement très social proposant une gestion locative sociale, un accompagnement adapté selon les situations des personnes et des prestations variées.

Pour l'Unaf, celui-ci comprend les résidences sociales, les résidences jeunes actifs, les pensions de famille, les résidences accueil, les foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants.

Le secteur du logement accompagné, c'est :

- accueillir les publics en difficulté
- leur permettre de se loger
- proposer un accompagnement « souple et adéquat » aux personnes et ménages pour accéder à un logement et y vivre.

A propos de l'Unaf - Union professionnelle du logement accompagné

L'Unaf, présidée par Jean-Paul Vaillant, directeur général de l'Adef, et dirigée par Arnaud de Broca, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 135 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf représente ses adhérents, anime et structure le réseau, professionnalise le secteur.

Contacts Presse :

Unaf - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unaf.org

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

sophie@bprfrance.com